

COMMUNICATION SUR L'EVOLUTION DE L'IMMOBILIER DOYENNE DE LA PLAINE DE L'AIN – NOVEMBRE 2024

A destination des paroissiens et paroissiennes d'Ambérieu en Bugey et Vallée de l'Albarine

Quels moyens pour quel projet pastoral sur le Doyenné de la Plaine de l'Ain ?

C'est la question qui a été traitée dans la démarche des assises sur l'Immobilier du Diocèse. Une équipe de réflexion s'est constituée sur le doyenné, en lien avec les délégués du diocèse. Une quinzaine de personnes se sont retrouvées lors de 8 rencontres pour mener ce travail. La première rencontre était un samedi entier pour visiter, sur tout le doyenné, les 14 bâtiments qui sont actuellement à la disposition des paroisses (cures, salles paroissiales...). 4 de ces bâtiments n'appartiennent pas au diocèse, et sont loués ou mis à disposition avec des conventions. Cette visite a permis à cette équipe de prendre connaissance de tous ces lieux, et de faire un bilan quant à leur utilisation et au coût de fonctionnement.

Suite à cette visite, 7 rencontres de janvier à juillet 2024 ont eu pour objet de préciser les projets pastoraux de notre doyenné pour les années à venir. Nous avons vérifié qu'ils entraient dans la vision pastorale de notre évêque, qu'il a exprimé ainsi :

« Favoriser de petites fraternités locales (en pôles secondaires de proximité) de disciples-missionnaires qui se réunissent régulièrement, pour méditer la Parole de Dieu, prier ensemble, vivre l'échange fraternel et rayonner par la charité concrète de proximité.

L'Église se comprend comme une communion d'amour à extension sociale : tout l'Évangile dans toute la vie, pour que toute la vie soit en Dieu. »

Au fur et à mesure de la réflexion, les pôles missionnaires se sont précisés, et il apparaissait que nous devons garder le pôle d'Ambérieu-en-Bugey comme pôle principal, le pôle de Lagnieu pôle secondaire et centre de gravité pour le groupement paroissial actuel de Lagnieu, un pied-à-terre à St Rambert-en-Bugey sans oublier la présence de l'Abbaye, et à Ambronay une présence chrétienne pour prendre en compte ce lieu culturel.

Toute cette démarche a été facilitée par un travail en amont de mise en commun des forces, des compétences, sur le doyenné et des projets communs réfléchis et décidés de manière synodale, prêtres et laïcs, puis confirmés par l'Evêque en concertation avec le Conseil Diocésain pour les Affaires Economiques.

A la fin de cette démarche, les choix nécessaires ont été faits pour ne pas garder certains biens immobiliers, et pouvoir financer des projets de rénovation à la cure d'Ambérieu-en-Bugey et à celle de Lagnieu afin de mieux les adapter à nos besoins actuels et futurs, et financer le projet de restauration des salles paroissiales du quartier de la gare à Ambérieu.

Dans ce cadre, il a été décidé dans un 1^{er} temps de vendre l'Odéon, puis ultérieurement le presbytère de Saint-Denis quand celui-ci sera disponible.

Sur le secteur de Lagnieu, les ventes concerneront les biens suivants : le local de Villebois, les maisons Boisset à Vaux, le local de Loyettes, la cure de Sainte-Julie une fois disponible.

Pour davantage de précisions, les membres du CEP, Conseil Economique Paroissial, seront disponibles pour répondre aux questions.

L'Equipe d'Animation Pastorale